pouvez-vous verifier mon plan, dissertation

Par **marly1101**, le **12/10/2008** à **10:55**

voici une dissertation que j'ai à faire en droit civil:

Le droit des personnalités publiques au respect de leur vie privé.

[b:c4fb3roz]Problématique[/b:c4fb3roz]
Droit protège t-il efficacement la vie privée, c'est-à-dire si la 1ère des libertés individuelles est réellement inviolable ou s'il existe des situations dans lesquelles le droit doit renoncer au nom d'un impératif supérieur au respect de la vie privée ?

[b:c4fb3roz]Plan[/b:c4fb3roz]
I. Le respect de la vie privée, un principe profondément ancré dans notre système juridique
II. Une remise en cause progressive du droit au respect de la vie privée

Avez-vous quelques idées ? qu'en pensez-vous ?

merci

Par **jeeecy**, le **12/10/2008** à **21:45**

A mon sens ta problématique est trop compliquée, et ton plan ne répond pas aux questions de ta problématique

essaie de faire plus simple

quelles idées souhaites-tu développer?

Par **Ishou**, le **13/10/2008** à **18:02**

Ca aurait été moi, j'aurais répondu que la patience est une vertu

Par **marly1101**, le **14/10/2008** à **18:27**

Qu'en pensez-vous

Dans l'attente, :)

Merci Image not found or type unknown

Par **NinjaTune**, le **16/10/2008** à **14:18**

Il me semble que quelqu'un t'a déja répondue et t'a dit:[quote="jeeecy":1wwlnafl]A mon sens ta problématique est trop compliquée, et ton plan ne répond pas aux questions de ta problématique

essaie de faire plus simple[/quote:1wwlnafl]

Je n'ai pas grand chose à ajouter....

[quote="jeeecy":1wwlnafl]quelles idées souhaites-tu développer?[/quote:1wwlnafl]

Là non plus....

Par **Soen**, le **16/10/2008** à **15:02**

Oui moi aussi je trouve que la problématique est beaucoup trop compliquée... Essaie de faire plus simple, plus clair et de nous parler de ce que tu que tu comptes mettre dans les sous :)

parties. Image not found or type unknown

Par **marly1101**, le **17/10/2008** à **10:01**

[quote="Soen":l34iyp4p]Oui moi aussi je trouve que la problématique est beaucoup trop compliquée... Essaie de faire plus simple, plus clair et de nous parler de ce que tu que tu :)

comptes mettre dans les sous parties. Image not found or type unknown [/quote:l34iyp4p]

ok

I. L'objet du droit au respect de la vie privée
A. Les fondements du droit au respect de la vie privée (textes de jurisprudence notemment l'article 9 du code civil)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

B Les éléments constitutifs de la vie privée d'une personnalité publique

II. La sanction de la violation du droit au respect de la vie privé
A. L'ouverture du droit à réparatrion
B. Les droit des personnalités publiques reconnu au cas pare cas par la jurisprudence (il faudrait que je modifie l'intitulé)

Par **Calorifik**, le **19/10/2008** à **11:20**

Personnellement, je pense intéressant de parler du droit à l'information et donc, en somme, de l'empiètement de la sphère publique sur la sphère privée.

Ainsi on peut, en effet, citer l'article 9 du code civil (et surtout son alinéa 1 avec "Chacun") mais aussi l'article 8 et 10 de la convEDH.

Pensez aussi a la réponse de la Cour de cassation dans une importante décision en date du 9 juillet 2003 : « les droits au respect de la vie privée et à la liberté d'expression, revêtant, eu égard aux articles 8 et 10 de la convention européenne et de l'article 9 du Code civil, une identique valeur normative, font devoir au juge saisi de rechercher la solution la plus protectrice de l'intérêt le plus légitime ». En d'autres termes, il n'existe pas a priori de façon de déterminer ce qui l'emportera, du droit au respect de la vie privée, ou du droit à l'information.

...

Personnellement je pense plus me baser sur une première partie (I) définissant le droit à la vie privée (son objet etc)(sphère privée donc) et la sphère publique(droit à l'information, personnalités publiques) et une deuxième partie (II) concernant les décisions jurisprudentielles, des exemples "pratiques" de l'actualité et donc, une grosse nuance (utilisation de la décision citée au-dessus).

Par **Calorifik**, le **19/10/2008** à **17:43**

Votre avis m'intéresse quant à cette ébauche de plan :

I – Différentes sphères distinctes et régies par des règles qui leurs sont propres

A. Sphère publique

B. Sphère privée

II – Des sphères en collision constante, conflits permanents

A.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

B.

D'avance un grand merci pour vos remarques !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés